

Description

L'expert-comptable ou l'experte-comptable vérifient les comptes annuels des entreprises qui les mandatent ou qui les emploient. Ils conseillent les directions dans l'organisation de la comptabilité et la gestion de l'entreprise, les aident dans la recherche de solutions aux problèmes financiers et fiscaux, conformément aux prescriptions légales et aux normes en vigueur.

Leurs principales activités consistent à :

Contrôle et révision

- planifier le travail de révision, répartir les domaines de vérification entre les collaborateurs, fixer les délais
- vérifier les comptes annuels, c'est-à-dire le bien-fondé des éléments du bilan: caisse, avoirs en banque, stocks de marchandises, créances, dettes, etc.; appliquer des techniques appropriées et respecter rigoureusement les prescriptions légales
- rédiger un rapport détaillé (rapport explicatif) à l'attention de la direction ou du conseil d'administration de l'entreprise
- établir le certificat ou rapport de l'organe de contrôle pour présenter les comptes aux actionnaires lors de l'Assemblée générale
- analyser le bilan et les comptes de résultat; comparer avec les prévisions, expliquer les différences significatives

Conseils et expertise

- conseiller lors de création, de fusion, de scission ou de liquidation d'entreprises, d'augmentation ou de diminution de capital, de changement de statut, etc.
- procéder à des audits orientés sur l'avenir de l'entreprise ou de la société; identifier et évaluer les risques auxquels elle pourrait être confrontée et quelle en serait l'influence sur les comptes annuels
- évaluer une entreprise, sur la base de documents comptables
- mettre au point des procédures de contrôle interne; contrôler les services comptables
- mettre en place un système de comptabilité analytique; calculer des coûts, des rendements, etc.
- prodiguer des conseils en matière de comptabilité financière, fiscalité, gestion, prévoyance et assurances
- procéder à des évaluations budgétaires, à des calculs de coûts et de rentabilité
- assurer une expertise judiciaire, assister les tribunaux en cas de problèmes comptables complexes

Environnement de travail

L'expert-comptable ou l'experte-comptable sont en contact direct avec de nombreux interlocuteurs: directions générales, de filiales en Suisse et à l'étranger ou de services comptables d'entreprise, banques, etc. Leurs horaires de travail sont réguliers. Cependant, l'intensité de leurs activités peut augmenter en périodes de bouclements comptables ou de déclarations fiscales.

Formation

La formation modulaire d'expert-comptable ou d'experte-comptable est modulaire et s'acquiert en emploi.

Lieux

- Lausanne
- Zurich (enseignement en allemand)

Pour plus de détails, consulter www.orientation.ch/ecoles.

Durée

- 4 ans.

Conditions d'admission à l'examen

- titre HES ou universitaire (bachelor ou master), brevet fédéral, diplôme fédéral ou titre jugé équivalent
- 4 ans de pratique professionnelle, dont au moins 4800 heures de travail productif
- certificat de la branche ou qualification étrangère jugée équivalente
- aucune inscription au casier judiciaire en contradiction avec le but de l'examen

Titre obtenu

- diplôme fédéral d'expert-comptable ou d'experte-comptable.

Contenu

Modules de la phase d'introduction

- établissement des comptes: principes fondamentaux
- introduction à l'audit
- établissement des comptes: normes suisses
- établissement des comptes: normes internationales
- planification et réalisation d'un audit

Modules de la phase principale I

- IT et analyses des données
- droit
- fiscalité des entreprises
- conclusion et rapport d'audit
- états financiers consolidés et audit de ces derniers
- spécificités du contrôle restreint
- taxe sur la valeur ajoutée

Année de pratique

- travail en entreprise sans études parallèles

Modules de base de la phase principale II

- missions d'assurance et services connexes
- esprit critique et jugement professionnel

Module de spécialisation thématiques (5 à choix sur 8)

- établissement des comptes: normes internationales
- fiscalité des entreprises
- droit
- audit des états financiers sur le marché financier
- audit d'institutions de prévoyance
- états financiers consolidés et audit de ces derniers
- IT et analyses des données
- développement durable

Qualités requises

L'exercice de cette profession fait appel à des qualités comme:

- Capacité d'analyse
- Bonne mémoire
- Capacité de concentration
- Rigueur
- Autorité
- Discrétion

Perspectives professionnelles

L'expert-comptable ou l'experte-comptable exercent en général leur profession à titre indépendant et occupent des postes à haut niveau de responsabilité. Ils peuvent aussi être employés dans une société de révision ou dans un service de révision interne à une grande entreprise ou une banque. La maîtrise des langues et des technologies de l'information et de la communication (TIC) est un atout important dans ce contexte.

Perfectionnement

Les experts-comptables peuvent envisager les perfectionnements suivants:

- séminaires de perfectionnement organisés par Expertsuisse et les instituts de formation continue dans les domaines de l'audit, du conseil, du droit des affaires, de la fiscalité et de la comptabilité
- diplômes fédéraux d'expert-e fiscal-e, d'expert-e en finance et en controlling et d'analyste financier-ère et gestionnaire de fortunes
- Diploma of Advanced Studies (DAS) in Financial Consulting, etc.
- Master of Advanced Studies (MAS) in Financial Consulting, in Treuhand und Unternehmensberatung, in Economic Crime Investigation, in Controlling and Consulting, etc.
- Executive Master of Business Administration (EMBA) avec approfondissement en "Controlling & Consulting", etc.
- etc.

Pour plus de détails, consulter www.orientation.ch/perfectionnement.

Professions voisines

- Analyste financier et gestionnaire de fortunes DF/Analyste financière et gestionnaire de fortunes DF
- Économiste bancaire ES/Économiste bancaire ES
- Économiste d'entreprise HES/Économiste d'entreprise HES
- Économiste UNI/Économiste UNI
- Expert en finance et en controlling DF/Experte en finance et en controlling DF
- Expert fiscal DF/Experte fiscale DF
- Spécialiste en finance et comptabilité BF/Specialiste en finance et comptabilité BF

Adresses

EXPERTsuisse
Chemin des Croisettes 28
1066 Epalinges
Tél.: 058 206 05 55
<https://www.expertsuisse.ch>